

<http://clg-condorcet-levroux.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article877>



ORIENTATION 3EME : les téléservices Orientation et Affectation

- Informations à destination des parents -

Date de mise en ligne : mardi 9 février 2021

Copyright © Collège Condorcet - Tous droits réservés

Chers parents,

Vous trouverez 2 vidéos en pièce jointe afin de vous expliquer la procédure pour réaliser la préparation de l'orientation de votre enfant ainsi que la saisie des vœux.

Vous découvrirez l'organisation retenue en vous rendant sur le site du Ministère à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/l-orientation-en-3e-et-l-affectation-en-lycee-9257>

Par conséquent, munissez-vous de votre code d'accès à Educonnect et vous pouvez commencer la saisie (attention aux dates de fermeture de l'application quelques jours avant les conseils de classes du 2ème et 3ème trimestre).

Le téléservice Orientation et le téléservice Affectation sont mis à la disposition des parents des élèves scolarisés en classe de 3ème.

La campagne d'orientation a lieu à la fin du 2e trimestre (intentions provisoires), et à la fin du 3e trimestre (choix définitifs), selon un calendrier fixé par les académies.

Le téléservice est accessible par le portail Scolarité Services pour les parents d'élèves de niveau 3eme scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat de l'éducation nationale.

LE TELESERVICE ORIENTATION permet :

- de demander une (des) voie(s) d'orientation pour la poursuite de la scolarité de leur enfant : 2de générale et technologique, 2de professionnelle, 1re année de CAP
- de consulter les réponses du conseil de classe aux demandes formulées
- d'accuser réception (intentions provisoires) et de faire part de leur accord ou désaccord (choix définitifs) suite aux réponses du conseil de classe
- de consulter la décision d'orientation prise par le chef d'établissement en cas d'accord

La campagne d'affectation a lieu d'avril à début juillet.

Le téléservice est accessible par le portail Scolarité Services pour les parents d'élèves de niveau 3eme scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat de l'éducation nationale.

LE TELESERVICE AFFECTATION :

- de consulter les offres de formation post 3e proposées via Affelnet par les académies et d'obtenir de l'information sur le contenu de ces formations et les procédures d'admission (à partir de mi-avril)
- de saisir et enregistrer leurs demandes de poursuite d'étude (de fin mai à début juin)
- de consulter les résultats à leurs demandes (fin juin - début juillet)

Les résultats de leurs demandes pourront être transmis par l'établissement dans lequel l'élève est affecté, ou par l'intermédiaire de l'établissement ayant réalisé la saisie (fin juin - début juillet).

ORIENTATION 3EME : les téléservices Orientation et Affectation

Durant les campagnes d'orientation et d'affectation, l'utilisation des téléservices est possible depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone connecté à Internet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Les établissements scolaires peuvent mettre à disposition un ordinateur en accès accompagné pour les familles qui ne seraient pas équipées.

Les familles sont informées des modalités de connexion au portail Scolarité Services par les établissements scolaires. Cette connexion est sécurisée par un identifiant et un mot de passe (feuille remise à votre enfant).

L'utilisation des téléservices reste facultative pour les familles. Des formulaires papier pour la demande d'orientation et la demande d'affectation sont mis à disposition par les établissements.

Bien cordialement,
Aurélie Bildé
Principal